

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

ARRONDISSEMENT DE
VERSAILLES

COMMUNE DE TRAPPES

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 35

N'a pas pris part au vote : 0

Réf : 2024-113

Objet : Décision modificative n°1
exercice 2024

Séance du 9 décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le neuf décembre, à 18h00 le Conseil municipal de Trappes, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Ali RABEH,

Présidence :

Monsieur le Maire Ali RABEH

Présents : Ali RABEH, Sandrine GRANDGAMBE, Djamel ARICHI, Noura DALI OUHARZOUNE, Pierre BASDEVANT, Aminata DIALLO, Gerard GIRARDON, Alienor EBLING, Aurélien PERROT, Jarina SAMAD, Marc LE FOLGOC, Frederic REBOUL, Anne-Andrée BEAUGENDRE, Catherine CHABAY, Sira DIARRA, Jamal HRAIBA, Murielle BERNARD, Dalale BELHOUT, Abdelhay FARQANE, Ahmed KABA, Suzy LEMOINE, Colette PARENT, Sarith SA, Cristina MORAIS, Said DSOULI, Guy MALANDAIN, Fouzi BENTALEB, Mimouna SARAMBOUNOU, Patrick LEBoucQ, Annie LE HIR, Véronique BRUNATI.

Absents excusés représentés :

Houssem DHAOUADI représenté par Aurélien PERROT
Benoit CORDIN représenté par Patrick LEBoucQ
Hélène DENIAU représentée par Jarina SAMAD
Maxime VELAY représenté par Gerard GIRARDON

Absents : Mme Florence BARONE, Mme Josette GOMILA, Mme Anne CLERTE-DURAND, Mohamed KAMLI.

Secrétaire : M. Abdelhay FARQANE

Administration : Pascal TRAN, Nahida AOUSTIN, Jules CHAMOUX, Stéphane DREYFUS, Nelly LOUIS, Géraldine LUCO.

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ; - deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Objet : **Décision modificative n°1 - exercice 2024**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29 ;
Vu la délibération n°2021-172 du 22 novembre 2021 relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
Vu la délibération n°2021-204 du 13 décembre 2021 relative à l'adoption du règlement budgétaire et financier (RBF) à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
Vu la délibération n°2024-27 du Conseil municipal du 2 avril 2024 relative au vote des taux de fiscalité pour l'exercice 2024 ;
Vu la délibération n°2024-28 du Conseil municipal du 2 avril 2024 approuvant le budget primitif 2024 ;
Considérant l'avis de la commission « finances, développement économique, urbanisme et travaux » en date du 28 novembre 2024 ;
Considérant la nécessité de réajuster plusieurs chapitres ;

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

Article unique : **Adopte** les modifications budgétaires, conformément aux tableaux ci-annexés, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre 011	Charges générales	0,00 €	Chapitre 013	Atténuation de charges	0,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	1 440 000,00 €	Chapitre 042	Écritures d'ordre	151 673,72 €
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00 €	Chapitre 70	Produits des services	0,00 €
Chapitre 023	Prélèvement	180 000,00 €	Chapitre 73	Impôts	350 226,00 €
Chapitre 042	Ecritures d'ordre	0,00 €	Chapitre 74	Subventions	1 128 104,97 €
Chapitre 65	Autres charges	57 517,17 €	Chapitre 75	Autres produits	157 512,48 €
Chapitre 66	Charges financières	70 000,00 €	Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	40 000,00 €	Chapitre 002	Résultat reporté	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE :		1 787 517,17 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE :		1 787 517,17 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre 040	Ecritures d'ordre	151 673,72 €	Chapitre 13	Subventions d'invest.	351 709,00 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers	0,00 €	Chapitre 16	Emprunts et dettes	-183 745,62 €
Chapitre 13	Subventions d'investiss.	0,00 €	Chapitre 23	Immo. en cours	0,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes	0,00 €	Chapitre 10	Dotations, fonds divers	301 870,34 €
Chapitre 20	Immo. incorporelles	0,00 €	Chapitre 1068	Excédents fonct.	0,00 €
Chapitre 204	Subventions équipements	498 160,00 €	Chapitre 024	Produits des cessions	0,00 €
Chapitre 21	Immo. corporelles	0,00 €	Chapitre 021	Virement sect. fonct.	180 000,00 €
Chapitre 23	Immo. en cours	0,00 €	Chapitre 040	Ecritures d'ordres	0,00 €
Chapitre 27	Autres immo. financières	0,00 €	Chapitre 001	Excédents	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE :		649 833,72 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE :		649 833,72 €

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme,

17 DEC. 2024

Ali RABEH
Maire de Trappes



REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE : VILLE DE TRAPPES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21780621500547

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TRAPPES

M. 57

Décision modificative (projet de budget) 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL TRAPPES (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

VILLE DE TRAPPES - BUDGET PRINCIPAL TRAPPES - DM (projet de budget) - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	42
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	43
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	44
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	45
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	46
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	48
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	49
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	50

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		
		I
		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I B
I – L'assemblée délibérante vote le présent budget : - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ». III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) : - Fonctionnement : % - Investissement : % IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre. V – Les provisions sont semi-budgétaires (4). VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5). VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).	
(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ». (2) Indiquer « avec » ou « sans ». (3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section. (4) A compléter par un seul des deux choix suivants : - semi budgétaire ; - budgétaire par délibération N° ... du ... (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu. (6) A compléter par un seul des trois choix suivants : - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ; - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ; - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.	
Reçu du Contrôle de légalité le 17/12/2024 Identifiant : 078-217806215-20241209-10938-DE-1-1	

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
Dépenses		Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A)
				(2)	
TOTAL DU BUDGET		0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement		0,00	0,00	(3)	A2 0,00
Fonctionnement		0,00	0,00	(4)	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
TOTAL des RAR				
I	0,00	III	0,00	B2 0,00
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00
Investissement				
Fonctionnement				

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1		0,00
Investissement	A2 + B2		0,00
Fonctionnement	A3 + B3		0,00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	DEPENSES	RECETTES
		649 833,72	649 833,72

REPORTS		+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	0,00	(si solde positif)
			0,00
		=	=
Total de la section d'investissement (3)		649 833,72	649 833,72

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	DEPENSES	RECETTES
		1 787 517,17	1 787 517,17

REPORTS		+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	(si excédent)
			0,00
		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		1 787 517,17	1 787 517,17

TOTAL DU BUDGET (5)		2 437 350,89	2 437 350,89
---------------------	--	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Reçu du Contrôle de légalité le 17/12/2024

Identifiant : 078-217806215-20241209-10938-DE-1-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
0,00			
« AP de dépenses imprévues » (2)			
020		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	7 420 889,81	0,00	0,00	0,00	7 420 889,81
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	220 000,00	0,00	498 160,00	0,00	718 160,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	27 684 167,00	0,00	0,00	0,00	27 684 167,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	1 289 450,76	0,00	0,00	0,00	1 289 450,76
Total des dépenses d'équipement		36 614 507,57	0,00	498 160,00	0,00	37 112 667,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 457 000,00	0,00	0,00	0,00	4 457 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 457 000,00	0,00	0,00	0,00	4 457 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		41 071 507,57	0,00	498 160,00	0,00	41 569 667,57

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	65 500,00		151 673,72	0,00	217 173,72
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		65 500,00		151 673,72	0,00	217 173,72

TOTAL	41 137 007,57	0,00	649 833,72	0,00	41 786 841,29
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 786 841,29
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	16 310 290,70	0,00	351 709,00	0,00	16 661 999,70
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	11 944 012,70	0,00	-183 745,62	0,00	11 760 267,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		28 254 303,40	0,00	167 963,38	0,00	28 422 266,78
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 950 000,00	0,00	301 870,34	0,00	2 251 870,34
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	2 105 196,14	0,00	0,00	0,00	2 105 196,14
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	21 200,00	0,00	0,00	0,00	21 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	650 000,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00
Total des recettes financières		4 726 396,14	0,00	301 870,34	0,00	5 028 266,48
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		32 980 699,54	0,00	469 833,72	0,00	33 450 533,26

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	4 508 643,92		180 000,00	0,00	4 688 643,92
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 850 000,00		0,00	0,00	1 850 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 358 643,92		180 000,00	0,00	6 538 643,92

TOTAL	39 339 343,46	0,00	649 833,72	0,00	39 989 177,18
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------	----------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 797 664,11
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 786 841,29
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

6 321 470,20

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Recu du Contrôle de légalité le 17/12/2024

Idetifiant : 978-217806215-20241209-10938-DE-1-1

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	18 109 228,30	0,00	0,00	0,00	18 109 228,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	36 553 813,03	0,00	1 440 000,00	0,00	37 993 813,03
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 842 092,50	0,00	57 517,17	0,00	2 899 609,67
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		57 505 133,83	0,00	1 497 517,17	0,00	59 002 651,00
66	Charges financières	1 260 000,00	0,00	70 000,00	0,00	1 330 000,00
67	Charges spécifiques (4)	75 000,00	0,00	40 000,00	0,00	115 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		58 840 133,83	0,00	1 607 517,17	0,00	60 447 651,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	4 508 643,92		180 000,00	0,00	4 688 643,92
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 850 000,00		0,00	0,00	1 850 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 358 643,92		180 000,00	0,00	6 538 643,92

TOTAL	65 198 777,75	0,00	1 787 517,17	0,00	66 986 294,92
--------------	----------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	66 986 294,92
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	542 000,00	0,00	0,00	0,00	542 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 440 061,91	0,00	0,00	0,00	3 440 061,91
73	Impôts et taxes (sauf 731)	11 145 872,00	0,00	130 226,00	0,00	11 276 098,00
731	Fiscalité locale	21 444 285,00	0,00	220 000,00	0,00	21 664 285,00
74	Dotations et participations (4)	23 549 039,11	0,00	1 128 104,97	0,00	24 677 144,08
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 002 019,73	0,00	157 512,48	0,00	1 159 532,21
Total des recettes de gestion courante		61 123 277,75	0,00	1 635 843,45	0,00	62 759 121,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		61 133 277,75	0,00	1 635 843,45	0,00	62 769 121,20

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	65 500,00		151 673,72	0,00	217 173,72
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		65 500,00		151 673,72	0,00	217 173,72

TOTAL	61 198 777,75	0,00	1 787 517,17	0,00	62 986 294,92
--------------	----------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 000 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	66 986 294,92
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	6 321 470,20
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	80 000,00	80 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	498 160,00	0,00	498 160,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	498 160,00	151 673,72	649 833,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	649 833,72
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 440 000,00		1 440 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	57 517,17	0,00	57 517,17
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	70 000,00	0,00	70 000,00
67 Charges spécifiques (9)	40 000,00	0,00	40 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		180 000,00	180 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 607 517,17	180 000,00	1 787 517,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 787 517,17
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M, 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Sur le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Identifiant : 078-217806215-20241209-10938-DE-1-1

VILLE DE TRAPPES - BUDGET PRINCIPAL TRAPPES - DM (projet de budget) - 2024

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	301 870,34	0,00	301 870,34
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	351 709,00	0,00	351 709,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-183 745,62	0,00	-183 745,62
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		180 000,00	180 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	469 833,72	180 000,00	649 833,72
+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00
+			
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT			0,00
=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			649 833,72

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	130 226,00		130 226,00
731 Fiscalité locale	220 000,00		220 000,00
74 Dotations et participations (8)	1 128 104,97		1 128 104,97
75 Autres produits de gestion courante (8)	157 512,48	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	151 673,72	151 673,72
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 635 843,45	151 673,72	1 787 517,17
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 787 517,17

Reçu du Contrôle de légalité le 17/12/2024
 Identifiant : 078-217806215-20241209-10938-DE-1-1

VILLE DE TRAPPES - BUDGET PRINCIPAL TRAPPES - DM (projet de budget) - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE					A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	41 137 007,57	0,00	0,00	649 833,72	0,00	0,00	649 833,72	649 833,72
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 420 889,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	220 000,00	0,00	0,00	498 160,00	0,00	0,00	498 160,00	498 160,00
21 Immobilisations corporelles	27 684 167,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 289 450,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	36 614 507,57	0,00	0,00	498 160,00	0,00	0,00	498 160,00	498 160,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 457 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	4 457 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	41 071 507,57	0,00	0,00	498 160,00	0,00	0,00	498 160,00	498 160,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	65 500,00	0,00	0,00	151 673,72	0,00	0,00	151 673,72	151 673,72
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	65 500,00	0,00	0,00	151 673,72	0,00	0,00	151 673,72	151 673,72

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	649 833,72
--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
Identifiant : 078-217806215-20241209-10938-DE-1-1

VILLE DE TRAPPES - BUDGET PRINCIPAL TRAPPES - DM (projet de budget) - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	37 234 147,32	0,00	649 833,72	0,00	649 833,72
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	16 310 290,70	0,00	351 709,00	0,00	351 709,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	11 944 012,70	0,00	-183 745,62	0,00	-183 745,62
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	28 254 303,40	0,00	167 963,38	0,00	167 963,38
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 950 000,00	0,00	301 870,34	0,00	301 870,34
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	21 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	2 621 200,00	0,00	301 870,34	0,00	301 870,34
Recette du Contrôle de légalité le 17/12/2024 Identifiant : 078-217806215-20241209-10938-DE-1-1					

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	I 0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		30 875 503,40	0,00	469 833,72	0,00	469 833,72
021	Virement de la section de fonctionnement	4 508 643,92		180 000,00	0,00	180 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 850 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 358 643,92		180 000,00	0,00	180 000,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						0,00
Affectation au compte 1068 (9)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						649 833,72

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE				A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	41 137 007,57	0,00	0,00	649 833,72	0,00	0,00	649 833,72	III = I + II 649 833,72
018								
20	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 420 889,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 940 918,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	479 971,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	498 160,00	498 160,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	498 160,00	498 160,00
21	Immobilisations corporelles	27 684 167,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	229 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	2 268 571,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	185 904,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 695 783,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	293 065,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	122 556,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	14 953 325,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21352	Bâtiments privés	30 888,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	341 160,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 140 828,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	227 732,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	204 591,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	474 303,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	569 611,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	421 865,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	2 440,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 302 197,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 289 450,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 279 450,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2316 Restaur. des biens histo. et culturels	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	36 614 507,57	0,00	0,00	498 160,00	0,00	0,00	498 160,00	498 160,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	4 457 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	4 430 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	27 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	4 457 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	41 071 507,57	0,00	0,00	498 160,00	0,00	0,00	498 160,00	498 160,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (7)	65 500,00			151 673,72	0,00		151 673,72	151 673,72
Reprise sur autofinancement antérieur	65 500,00			151 673,72	0,00		151 673,72	151 673,72
139151 Subv. transf. GFP de rattachement	65 500,00			80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			71 673,72	0,00		71 673,72	71 673,72
Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	65 500,00			151 673,72	0,00		151 673,72	151 673,72

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

Reçu du Contrôle de légalité le 17/12/2024
Identifiant : 078217660215-20241216-1038-DE-11

- (5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		37 234 147,32	0,00	649 833,72	0,00	649 833,72
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	16 310 290,70	0,00	351 709,00	0,00	351 709,00
1313	Subv. transf. Départements	281 871,85	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	112 748,74	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	36 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	5 021 037,76	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	2 108 934,36	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 928 889,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	3 341 768,99	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 343 700,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	135 000,00	0,00	71 709,00	0,00	71 709,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	11 944 012,70	0,00	-183 745,62	0,00	-183 745,62
1641	Emprunts en euros	11 944 012,70	0,00	-183 745,62	0,00	-183 745,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		28 254 303,40	0,00	167 963,38	0,00	167 963,38
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 950 000,00	0,00	301 870,34	0,00	301 870,34
10222	FCTVA	1 600 000,00	0,00	301 870,34	0,00	301 870,34
10226	Taxe d'aménagement	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	21 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	21 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 621 200,00	0,00	301 870,34	0,00	301 870,34
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		30 875 503,40	0,00	469 833,72	0,00	469 833,72
021	Virement de la section de fonctionnement	4 508 643,92		180 000,00	0,00	180 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 850 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 850 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)			0,00	0,00	0,00
Recu du Contrôle de légalité le 17/12/2024				0,00	0,00	0,00
Identifiant : 078-217806215-20241209-10938-DE-1-1				0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre	6 358 643,92	I	180 000,00	II 0,00	180 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (4)	65 198 777,75	0,00	0,00	1 787 517,17	0,00	0,00	1 787 517,17	1 787 517,17
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	18 109 228,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		36 553 813,03	0,00		1 440 000,00	0,00		1 440 000,00	1 440 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 842 092,50	0,00	0,00	57 517,17	0,00		57 517,17	57 517,17
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL des dépenses de gestion des services									
		57 505 133,83	0,00	0,00	1 497 517,17	0,00		1 497 517,17	1 497 517,17
66	Charges financières	1 260 000,00	0,00		70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
67	Charges spécifiques (4)	75 000,00	0,00		40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
TOTAL des dépenses financières									
		1 335 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00
TOTAL des dépenses réelles									
		58 840 133,83	0,00	0,00	1 607 517,17	0,00		1 607 517,17	1 607 517,17
023	Virement à la section d'investissement	4 508 643,92			180 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 850 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL des dépenses d'ordre									
		6 358 643,92			180 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)									0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées									1 787 517,17
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Identifiant : 078-217806215-20241209-10938-DE-1-1

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	61 198 777,75	0,00	1 787 517,17	0,00	1 787 517,17
016	APA	542 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 440 061,91	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 145 872,00	0,00	130 226,00	0,00	130 226,00
74	Dotations et participations (3)	21 444 285,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 549 039,11	0,00	1 128 104,97	0,00	1 128 104,97
		1 002 019,73	0,00	157 512,48	0,00	157 512,48
Total des recettes de gestion des services		61 123 277,75	0,00	1 635 843,45	0,00	1 635 843,45
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		61 133 277,75	0,00	1 635 843,45	0,00	1 635 843,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	65 500,00		151 673,72	0,00	151 673,72
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		65 500,00		151 673,72	0,00	151 673,72
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						1 787 517,17

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	65 198 777,75	0,00	0,00	1 787 517,17	0,00	0,00	1 787 517,17	1 787 517,17
011	Charges à caractère général (5)	18 109 228,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	365 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	363 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 600 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	1 058 530,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	1 280,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	115 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	2 160 510,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	37 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	42 990,30	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	81 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	113 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	19 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillage et vêtements de travail	74 885,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	77 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	242 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	924 362,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 559 337,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	39 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	366 487,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	45 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	90 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	748 475,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	80 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	342 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	564 175,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	24 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	440 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Reçu du Contrôleur général de la ville de Trappes
le 17/07/2024
Identifiant : 078-217806215-20241209-10938-DE-1-1

VILLE DE TRAPPES - BUDGET PRINCIPAL TRAPPES - DM (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	2 842 092,50	0,00	0,00	57 517,17	0,00	0,00	57 517,17	57 517,17
65131	Bourses	117 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	284 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	323 102,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	15 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6542	Créances éteintes	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	199 070,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	808 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	937 070,30	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	4 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	600,00	0,00		17 517,17	0,00	0,00	17 517,17	17 517,17
65888	Autres	27 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		57 505 133,83	0,00	0,00	1 497 517,17	0,00	0,00	1 497 517,17	1 497 517,17
66	Charges financières	1 260 000,00	0,00		70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 250 000,00	0,00		70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	75 000,00	0,00		40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	75 000,00	0,00		40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 335 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00
Total des dépenses réelles		58 840 133,83	0,00	0,00	1 607 517,17	0,00	0,00	1 607 517,17	1 607 517,17
023	Virement à la section d'investissement	4 508 643,92			180 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 850 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Reçu du Contrôle de légalité le 17/12/2024
Identifiant : 078-217806215-20241209-10938-DE-1-1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 850 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 358 643,92			180 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	408 684,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	408 684,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (4)	61 198 777,75	0,00	1 787 517,17	0,00	1 787 517,17
6419	Remboursements rémunérations personnel	542 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges secu.sociale et prévoyance	132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 440 061,91	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	421 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	44 196,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	1 367 773,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	787 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	794 042,91	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	11 145 872,00	0,00	130 226,00	0,00	130 226,00
73211	Attribution de compensation	8 045 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73331	Communes (FSRIF)	3 100 000,00	0,00	130 226,00	0,00	130 226,00
731	Fiscalité locale	21 444 285,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00
73111	Impôts directs locaux	19 714 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	23 549 039,11	0,00	1 128 104,97	0,00	1 128 104,97
74111	Dotation forfaitaire des communes	2 350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741123	DSU des communes	12 500 000,00	0,00	683 564,00	0,00	683 564,00
744	FCTVA	0,00	0,00	79 909,97	0,00	79 909,97
74712	Emplois d'avenir	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 892 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	100 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	80 082,40	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	3 563 849,71	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 500 000,00	0,00	364 631,00	0,00	364 631,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84808	Contrôle de légalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84808	Contrôle de légalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Identifiant : 078-217806215-20241209-10938-DE-1-1						

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7485	Dotation pour les titres sécurisés	50 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 002 019,73	0,00	157 512,48	0,00	157 512,48
752	Revenus des immeubles	925 519,73	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	76 500,00	0,00	157 512,48	0,00	157 512,48
Total des recettes de gestion des services		61 123 277,75	0,00	1 635 843,45	0,00	1 635 843,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		61 133 277,75	0,00	1 635 843,45	0,00	1 635 843,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	65 500,00		151 673,72	0,00	151 673,72
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		71 673,72	0,00	71 673,72
777	Rec... subv inv transférées cpté résultat	65 500,00		80 000,00	0,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		65 500,00		151 673,72	0,00	151 673,72

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 797 664,11	0,00	0,00	1 797 664,11
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-3 584 177,93	0,00	0,00	-3 584 177,93
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 786 513,82	0,00	0,00	-1 786 513,82

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	2 105 196,14	0,00	0,00	2 105 196,14
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 786 513,82	0,00	0,00	-1 786 513,82
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	318 682,32	0,00	0,00	318 682,32

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	4 495 500,00	80 000,00	0,00	4 575 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	8 958 643,92	481 870,34	0,00	9 440 514,26
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 463 143,92	401 870,34	0,00	4 865 014,26

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 4 495 500,00	80 000,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 430 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 430 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		65 500,00	80 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	65 500,00	80 000,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 8 958 643,92	481 870,34	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 950 000,00	301 870,34	0,00
10222	FCTVA	1 600 000,00	301 870,34	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	350 000,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		7 008 643,92	180 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28188	Autres immo. corporelles	1 850 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	650 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 508 643,92	180 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES		
DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES		
RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		IV
		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETES ET SIGNATURES

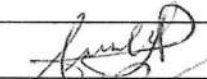
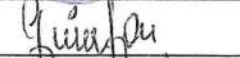
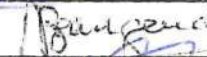
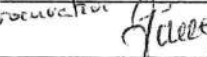
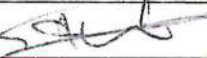
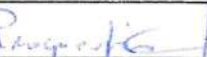
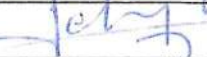
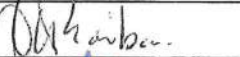
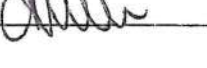
DECISION MODIFICATIVE n°1 - Exercice 2024

Nombre de membres en exercice 39
 Nombre de membres présents 34
 Nombre de suffrages exprimés 35
 VOTES :
 Pour : 35
 Contre : -
 Abstentions : -
 Date de convocation : 29 novembre 2024

Présenté par le Maire,
 A Trappes, le - 9 DEC. 2024

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session
 A Trappes le - 9 DEC. 2024

Les membres de l'assemblée délibérante,

RABEH Ali		ARICHI Djamel	
GRANDGAMBE Sandrine		BERNARD Murielle	
GIRARDON Gérard		FARQANE Abdelhay	
DIALLO Aminata		PARENT Colette	
LE FOLGOC Marc		SA Sarith	
EBLING Allenor		BEAUGENDRE Anne-Andrée	
DALI OUHARZOUNE Noura		MORAIS Cristina	
PERROT Aurélien		DSOULI Saïd	
DIARRA Sira		SARAMBOUNOU Mimouna	
REBOUL Frédéric		VELAY Maxime	
CHABAY Catherine		LE HIR Annie	
BASDEVANT Pierre		GOMILA Josette	
DHAOUADI Houssein		CLERTE-DURAND Anne	
DENIAU Hélène		CORDIN Benoit	
KABA Ahmed		LEBOUCQ Patrick	
SAMAD Jarina		KAMLI Mohamed	
HRAIBA Jamal		BARONE Florence	
LEMOINE Suzy		BELHOUT Dalale	
		MALANDAIN Guy	
		BRUNATI Véronique	

Bentaleb Farzi

Certifié exécutoire par le Maire
 Compte tenu de la transmission en préfecture, le
 Date de la publication le
 A Trappes, le - 9 DEC. 2024